

Délibération n°19	Conseil Municipal du 23 février 2016
Direction ou Service Maréis	Domaine de compétence : Tarifs
<p>Le mardi 23 Février deux mille seize à 20 h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.</p>	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Date de convocation : 09/02/2016</p> <p>Membres présents : 27</p> <p>Membres ayant donné pouvoir: 6</p> <p>Nombre de votants : 33</p> <p>Affiché le 26/02/2016</p> </div>	<p>Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Laurence CARON, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Bagdad GHEZAL, Madame Christelle BEAURAIN, Madame Kathy HANQUEZ, Adjoint, Monsieur Gérard ANDRE, Monsieur Richard KASPRZAK, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Joël DACHICOURT, Monsieur Christian RAMET, Monsieur Francis LEROY, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Charlotte PERRAULT, Madame Martine GHEZAL, Mme Laurie CAFFIER, Monsieur Pascal THIEBAUX, Monsieur Stéphane SAGNIER, Madame Stéphanie CODRON, Madame Stéphanie DANNE, Monsieur Francis GRAVET, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, conseillers municipaux.</p> <p>Absents excusés ayant donné pouvoir : Madame Dominique DELSAUX, Madame Martina DESCHARLES, Monsieur Yvon BRIHIER, Madame Angélique COUSIN, Madame Marie- Pierre HAGNERE, Monsieur Jean-Paul HAGNERE,</p> <p>Absent excusé : 0</p> <p>Votants : 33</p> <p>Secrétaire de séance : Madame Laurie CAFFIER ***</p>
Objet : Vote de tarifs de nouvelles animations	
Rapporteur : Laurence CARON, Adjointe aux Finances, Tourisme et Communication	
Synthèse de la délibération :	Vote de tarifs de nouvelles animations

Suite à la création de nouvelles animations pédagogiques, Maréis souhaite faire figurer les tarifs au sein de la grille de tarifs publics du Pôle tourisme « Corderie » à compter du mardi 23 février 2016.

Animation 1 : Bateau en bouteille

Atelier de navibotelisme. Le tarif par personne (adulte ou enfant) s'élève à 23,40 €.

Animation 2 : Construisons un port !

Réalisation d'une maquette géante d'un port. Le prix par personne (adulte ou enfant) s'élève à 7,50 €.

Animation 3 : De la mer à l'assiette

Visite commentée de Maréis et du port d'Etaples suivie d'une dégustation de fumaisons de poisson en fin de visite. Le prix par personne s'élève à 14,90 € par adulte et 12,40 par enfant.

Animation 4 : Cours de cuisine de la pêche du jour

Sortie autour des étals de poisson du port d'Etaples suivie d'un atelier culinaire à Maréis. Le prix par personne (adulte ou enfant) s'élève à 40 €.

Il est proposé à l'Assemblée d'approuver les nouveaux tarifs ci-dessus explicités.

Délibération adoptée avec 33 voix pour.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

*Délibération rendue exécutoire
en vertu de sa publication
et de sa transmission au Contrôle de
légalité le (voir visa)*

Le Maire

Philippe Fait

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

1. d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
2. d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216203182-20160223-del19230216-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/02/2016

